1 La Baladie



www.aspect-mars.org

aspect.valmars@orange.fr

Départ Le Tahoul

Balisage : trait + point jaune

Alt max: 1558 m Longueur: 11,6 km

Durée : 5h

Départ du village du Tahoul (4km du Falgoux sur la route du Puy Mary, prendre à gauche au village de la Chaze)

Au bout de la route goudronnée, derrière la dernière maison prendre le chemin communal pavé. Monter en serpentant pendant environ 1 km, jusqu'à deux granges.

Traverser un ruisseau et passer une chicane. Prendre le chemin creux en contrebas de la prairie jusqu'au ruisseau suivant. Continuer le chemin creux. La montée est douce au départ puis plus raide jusqu'à la sortie à découvert après environ 2 km.

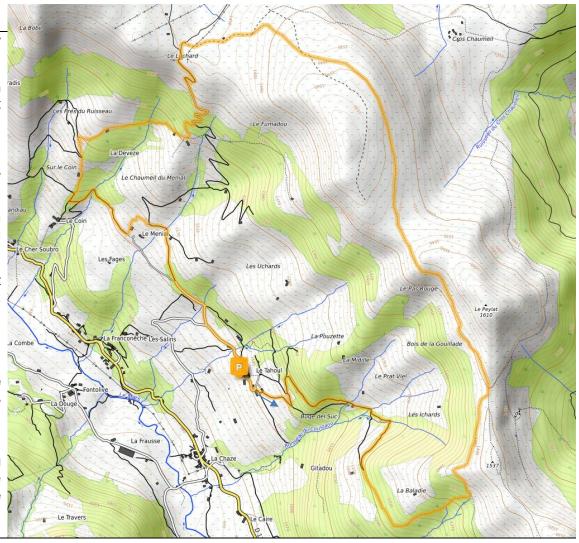
Quand vous sortez du sous-bois prendre à gauche en direction de la crête. A mi-pente depuis un promontoire à gauche du chemin, panorama sur la vallée du Mars.

Sur la crête, le sentier REJOINT le GR 400 (balisage rouge et blanc). Après le col du Pas Rouge, où le sentier passe entre 2 rochers rouges, le parcours se poursuit sur le flan nord jusqu'au col du Luchard (burons restaurés).

Au col du Luchard, le parcours emprunte la piste carrossable qui redescend vers le Tahoul. Après 1 km environ, quitter la piste (chicane à droite). Le sentier descend entre forêt et pâtures jusqu'à un panneau indiquant la direction du Tahoul.

A cet endroit le parcours SE SEPARE du GR400.

Suivre le chemin de gauche jusqu'à la piste carrossable du Luchard. Prendre à droite et descendre jusqu'à la route goudronnée que vous prendrez à gauche pour rejoindre Le Tahoul.





www.aspect-mars.org

aspect.valmars@orange.fr



www.aspect-mars.org

aspect.valmars@orange.fr

Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Environnement de la Culture et du Temps.

ASPECT agit depuis 1995. L'association porte des projets et des actions pour mettre en valeur les richesses naturelles et patrimoniales de la vallée du Mars.

ASPECT

- Valorise des circuits de balade
- Organise des animations (concerts, conférences, expositions...)
- Edite des brochures thématiques
-

ASPECT est ouvert à tous ceux qui fréquentent ce territoire magnifique, habitants permanents ou visiteurs occasionnels.

L'association agit en collaboration avec l'ensemble des acteurs du territoire. Elle bénéficie, en particulier, du soutien des communes Le Falgoux, Le Vaulmier et Saint Vincent de Salers.

Pour en savoir plus ou nous contacter : www.aspect-mars.org

La vallée du Mars est un milieu naturel montagnard...

Pour apprécier pleinement votre balade et préserver cet environnement fragile, il est nécessaire de respecter quelques principes.

- ✓ Equipez-vous correctement et vérifiez la météo avant de partir.
- ✓ Respecter la nature. Ne pas cueillir de fleurs, pas de feu, pas de détritus...
- ✓ Refermer les accès aux pâtures que vous traversez et veiller à ne pas déranger les troupeaux.
- ✓ Être accompagné de votre chien peut être dangereux et engage votre responsabilité (troupeaux, chiens de protection).
- ✓ En cas d'orage, quitter les sommets, éviter les barbelés, les arbres isolés et les rochers.

En cas d'urgence : composer le 112

Certains chemins ont pu subir des altérations, merci de faire remonter l'information sur notre site www.aspect-mars.org

Fiche O juil. 2021